

BAREME DES HONORAIRES

TVA 20 % inclus

LOCATION	Locaux d'habitation ou mixtes	Locaux professionnels	Parkings / Garages
<i>Honoraires de négociation</i>	13% TTC du loyer annuel hors charges dans la limite des plafonds définis par la loi ALUR du 20 février 2014 partagés par moitié égale entre le Bailleur et le Locataire	13 % TTC à la charge du Preneur	120 € TTC à la charge du Preneur
<i>Honoraires de rédaction d'état des lieux</i>	Inclus dans les honoraires de négociation (3 € / m² TTC selon le plafond défini par la loi ALUR du 20 février 2014)	200 € TTC à la charge du Preneur	80 € TTC à la charge du Preneur
<i>Avenant</i>	150 € TTC à la charge du demandeur	150 € TTC à la charge du demandeur	75 € TTC à la charge du demandeur
<i>Rédaction seule du contrat de location avec constitution du dossier</i>	200 € TTC partagés par moitié égale entre le Bailleur et le Locataire	200 € TTC à la charge du Preneur	50 € TTC à la charge du Preneur

GESTION	Locaux d'habitation ou mixtes	Locaux professionnels	Parkings / Garages
<i>Honoraires</i>	Réédition mensuelle : 9,60 % TTC des encaissements + 3,60 € TTC / CRG Réédition trimestrielle : 8,40 % TTC des encaissements + 3,60 € TTC / CRG		

ADMINISTRATION
DE BIENS

GESTION
LOCATIVE

SYNDIC DE
COPROPRIÉTÉ

LOCATIONS

6 bis, cours de Gourgue - 33 000 BORDEAUX - Tél. 05 56 90 93 39 - Fax 05 56 79 15 21 - www.investimo.fr

APE 703 CA - N° SIREN 316 855 295 - R.C. 79 B 683 - Code TVA FR 41 316 855 295

S.A.S. au capital de 150 000 € - Carte Professionnelle 063606 Préfecture de la Gironde - M. Johann AMEN
Garantie Financière SOCAF 2 000 000 € - Adhérent 5891 c/c Banque COURTOIS 101 256 002 - Assurance R.C. S.A.A. PARIS